

MARDI 24 MARS 2015

CENOTOURISME

Le musée des métiers de la vigne prend forme chez Collet-Cogevi à Aÿ

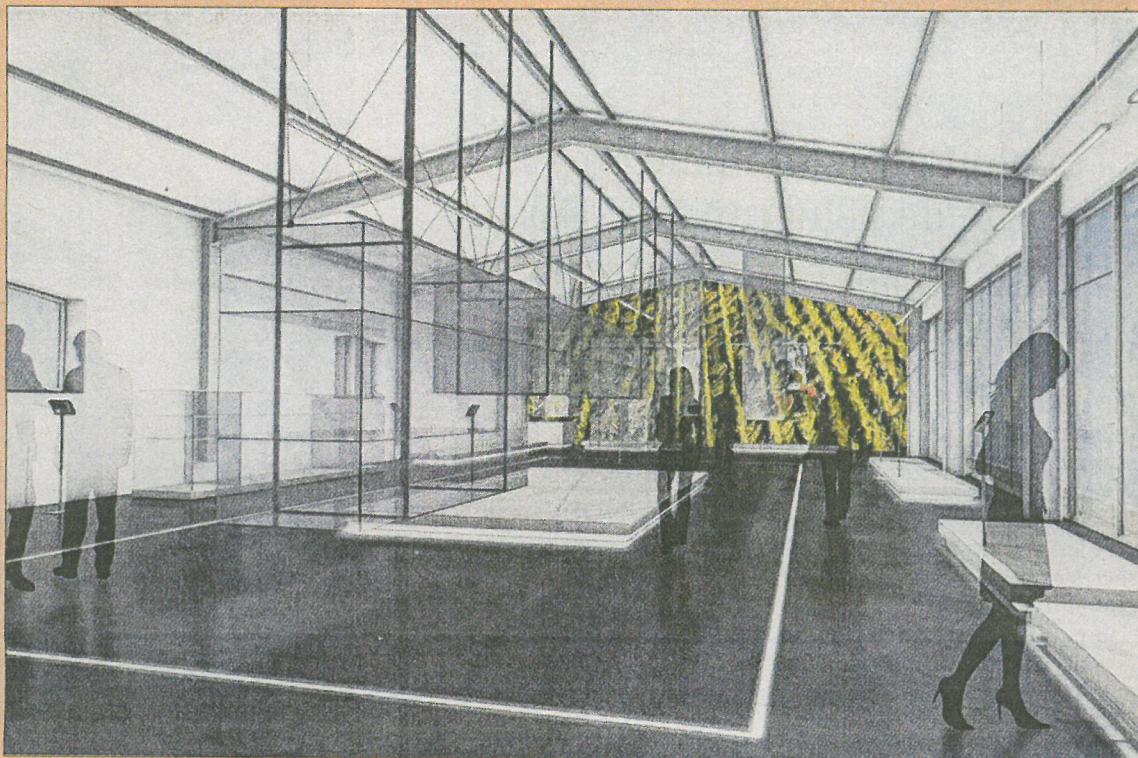
La deuxième phase de travaux de la cité du champagne est lancée depuis quelques semaines et jusqu'à la fin de l'année. En attendant, en juin et juillet, l'artiste René Lalique sera valorisé.

Impossible de rater la grue de 31 mètres de haut en se dirigeant vers la maison Collet - Cogevi. Le bâtiment « Besserat 1 » a été décoiffé de sa toiture au mois de décembre ; une phase de désamiantage a été nécessaire. La façade, classée, laisse les traces de la beauté du lieu datant de 1873. Racheté par la coopérative Cogevi à la fin des années 1970, l'édifice est actuellement le théâtre de travaux de requalification. D'abord utilisé à des fins vitivinicole, il deviendra le musée des métiers de la vigne. Il appartient à la maison Collet - Cogevi, porteur du projet de la cité du champagne dont il fait partie, mais dans l'esprit, aussi à la Champagne par sa volonté d'évoquer les métiers de la vigne (lire par ailleurs). Il devrait être inauguré « entre la fin des vendanges et la fin de l'année », indique Olivier Charriaud, directeur général de la maison Collet. Emballé, il a d'ailleurs installé une caméra en haut de la grue pour prévoir une vidéo en accéléré des travaux.

La première phase, inaugurée il y a neuf mois, a donné un aperçu de l'esprit de la cité du champagne. Depuis la Belle époque, la Cogevi, plus ancienne coopérative de champagne et ses petites mains ouvrières forment l'assise de leur histoire et se tournent vers la valorisation de l'appellation champagne. La vinothèque, l'espace extérieur de la maison Collet, la Villa et ses quatre espaces thématiques dont la loge de Joséphine Baker : tout cela est bel et bien terminé et fait déjà l'objet de visites (sur réservation) depuis le 9 mars. La deuxième phase concerne donc le musée des métiers de la vigne et promet d'autres découvertes.

Vue panoramique sur la vigne... et les métiers

Au rez-de-chaussée, « du papier peint avec la cartographie de la champagne, ce sera étonnant », intervient Jacques Marquette, président de la Cogevi. Non content de voir la vigne en arrivant, le visiteur sera donc immergé dans le bassin cham-



Le deuxième étage offrira une vue panoramique aux visiteurs et l'accès à des tablettes numériques. DR - Esquisse d'architecte

3 QUESTIONS À

OLIVIER CHARRIAUD

« Le luxe n'aurait pu se faire sans l'appellation »

Directeur général du champagne Collet - Cogevi, Olivier Charriaud revient sur l'esprit de la cité du champagne

► **L'idée du projet est-elle de fédérer autour du champagne ?** Notre démarche s'inscrit au-delà du projet privé. Le bâtiment en construction accueillera le musée des métiers de la vigne, qui ne portera pas le nom de la maison de champagne. Autour de nous, d'autres projets vont se monter comme celui du pressoir et nous sommes aussi dans une période de visites et de commémorations, sans oublier la candidature à l'Unesco. Ce sera

une belle étape œnotouristique.

► **Cette cité n'oublie pas de donner la part belle aux petites mains...** Quand je lis l'interview de Christophe Navarre (PDG de Moët Hennessy) dans La Revue des vins de France, vendant plus les marques du groupe que le champagne, je me dis que nous faisons le contraire. Notre mission, c'est de vendre le et la Champagne.

D'ailleurs, le luxe n'aurait pu se faire sans l'appellation et l'appellation n'aurait jamais existé sans la révolte des ouvriers en 1911. Et inversement, sans le luxe et les marques, l'appellation ne serait pas défendue non plus. Ici, on promet une marque, mais aussi

le travail de nos petites mains, de la qualité et on transcende tout cela. Car 90 % des consommateurs ne sont pas des connaisseurs.

► **Vous aviez sollicité des fonds publics, où en êtes-vous ?** C'est acté avec la Région, le Département, qui nous apportent une subvention de 250 000 et 150 000 euros, et avec l'Agrimer (établissement national des produits de l'agriculture et de la mer). La communauté de communes de la grande vallée de la Marne et la commune d'Aÿ nous soutiennent, notamment pour la voirie, la signalétique et le prêt d'œuvres originales de René Lalique.



Savez-vous que René Lalique est né à Aÿ ?

Le 3 juin, au rez-de-chaussée de la villa Collet (adaptée aux personnes à mobilité réduite) sera inaugurée une exposition sur l'artiste-verrier agéen René Lalique (1860-1945). Jusqu'en juillet, les visiteurs pourront admirer quelque 200 pièces, des œuvres prêtées par des collectionneurs internationaux, nationaux et locaux, comme la Ville d'Aÿ. L'église du chemin vert prêtera, par exemple, un vitrail art déco.

penois ; les « petits » villages viticoles lui sauteront aux yeux. À l'étage, aux murs des escaliers seront accrochées des œuvres ou affiches. Mais le centre du premier étage restera inaccessible au public pour des raisons d'aménagement. « Mais tous les niveaux seront accessibles aux personnes à mobilité réduite, indique Olivier Charriaud. Au premier étage, le public pourra tout de même observer le centre du premier étage à travers des hublots. » Peut-être bien une machine agricole et un pressoir.

Enfin, au deuxième et dernier étage, une vue panoramique sur les vignes s'ouvrira aux regards. « Le visiteur découvrira aussi en photographie, et donc en perspective, les quatre saisons. Il aura, avec le circuit de visites, une découverte de la vigne à la cave en passant par la fabrication. » Plus de 500 pièces d'un fonds patrimonial entretenu depuis les débuts de la Cogevi. Une visite d'autant plus interactive que le musée intégrera le numérique à travers les tablettes et les écrans vidéo. « Un jeune n'aura pas le même intérêt pour les objets et machines qu'un ancien comme moi », plaisante Jacques Marquette. Capter l'intérêt de tous représente un enjeu pour la transmission du savoir-faire champenois.

CLAIRE HOHWEYER

POUR EN SAVOIR PLUS

► La coopérative évalue le budget de fonctionnement annuel de la cité du champagne à 1,5 million d'euros.

► Elle estime la fréquentation à 15 000 visiteurs en 2016 et une croissance de plus 65 % en quatre ans (2016-2020).

INVESTISSEMENT

7,5 millions d'euros portés à 85 % par la maison Collet et par la Cogevi, à 15 % par des fonds publics.

LA PHRASE

« Un jeune n'aura pas le même intérêt pour les objets et machines qu'un ancien comme moi. »

Jacques Marquette, président de la Cogevi, au sujet de la mise en place de tablettes numériques au deuxième étage du musée